


Municipalité de Dudswell

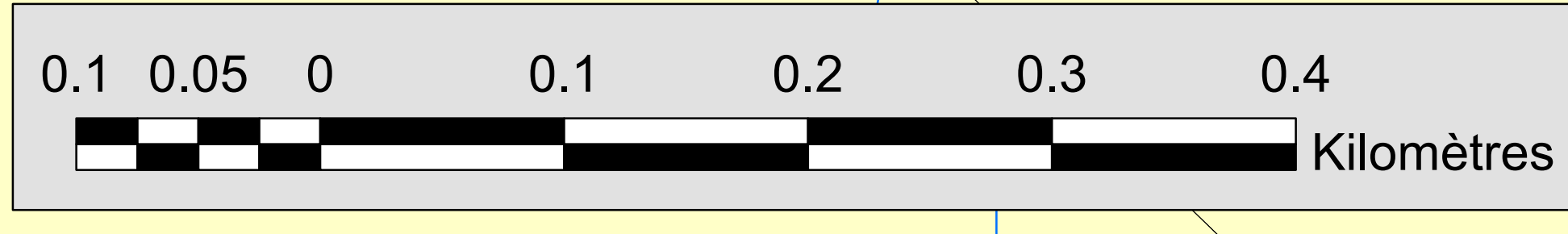
Règlement de zonage
Secteur Marbleton



Sources:
Matrice graphique numérique (SIG);
Schéma d'aménagement et de Développement (SAD);
© MRC du Haut-Saint-François;
SIGAT, MANOT;
CPTAQ, Adgès.

Certains limites de module ont été modifiées afin de tenir compte du cadastre rénové et des changements apportés aux grandes affectations du territoire (SAD) depuis la date de la décision.

Note de l'usage auquel il est destiné, ce document n'a aucune valeur légale.



Légende

- Limites des lots
- Cours d'eau
- Lacs, étangs et rivières
- Zone agricole permanente
- ***Module cartographique selon la décision #341291 de la CPTAQ***
- Périmètre d'interdiction des nouvelles installations d'élevage à forte charge d'odeur
- Périmètres d'urbanisation

- Réseau routier et axes de déplacements**
- Routes
- Les territoires d'intérêt archéologique**
- Espace périphérique (potentiel élevé)
- Éléments et territoires d'intérêt**
- Corridors panoramiques

Plan de zonage

- A : Agricole
- F : Forestier
- Ru : Rural
- VU : Villégiature
- M : Mixte
- Re : Résidentiel
- E : Extraction

Règlement no	Date d'adoption	Date d'entrée en vigueur

Ce plan de zonage fait partie intégrante du règlement de zonage no 2017-226

Authentifié ce jour
Maire
Secrétaire-trésorier



MRC du Haut-Saint-François
85, du Parc, Cookshire (Québec) J0B 1M0

RÈGLEMENTATION D'URBANISME MUNICIPALITÉ DE DUDSWELL

Titre: PLAN DE ZONAGE RÈGLEMENT NO 2017-226	
Dessiné par : Sylvain Lamontagne	Date : Août 2017
Vérifié par : Nacim Khennache	Dossier no
Approuvé par : Nacim Khennache	Feuillet : 3 de 3
Échelle : 1:2 500	
Sceau :	